

Dechert conseille Lysogene dans le cadre de la conclusion d'un accord de licence avec Sarepta Therapeutics

5 novembre 2018 / PARIS – Dechert LLP a conseillé **Lysogene**, une société pionnière dans le développement de thérapies géniques, dans le cadre de la conclusion d'un accord de licence exclusif avec **Sarepta Therapeutics**, une entreprise biopharmaceutique spécialisée dans la découverte et le développement de thérapies géniques de précision pour traiter des maladies neuromusculaires rares, pour développer LYS-SAF302, une thérapie génique visant à traiter la mucopolysaccharidose de type IIIA (MPS IIIA).

L'accord signé confère en outre à Sarepta Therapeutics une option sur un autre candidat de thérapie génique ciblant le SNC de la société Lysogene. Le montant de la transaction pourrait atteindre jusqu'à 125 millions de dollars, auxquels s'ajouteront des royalties, si tous les objectifs fixés sont atteints.

Selon les termes de l'accord, Lysogene sera responsable de la réalisation des essais cliniques et continuera à détenir les droits commerciaux exclusifs sur LYS-SAF302 en Europe. Dans le cadre de cette transaction, Sarepta a également réalisé une prise de participation de 2,5 millions de dollars dans Lysogene.

Lysogene était conseillé sur les aspects juridiques par **Dechert LLP** dont l'équipe était composée de :

- Sur les aspects corporate: Alain Decombe et Anne-Charlotte Rivière, accompagnés de Quentin Durand, Sophie Lafay et Claire Tanguy ;
- Sur les aspects concurrence :
 - à Paris : Mélanie Thill-Tayara accompagnée de Sophie Mitouard ;
 - aux Etats-Unis : Craig Falls accompagné de Beverly Ang ;
- Sur les aspects droit fiscal :
 - à Paris : Bruno Leroy accompagné de Chahinez Meddeber ;
 - aux Etats-Unis : Joshua Milgrim accompagné de Amanda Reed ;
- Sur les aspects propriété intellectuelle :
 - à Paris : Marie Fillon ;
 - aux Etats-Unis : Thomas Rayski ;
- Sur les aspects droit réglementaire : Sophie Pelé ;
- Sur les aspects droit social : Thibault Meiers.

* * *

A propos de Dechert – www.dechert.com

Dechert est un cabinet d'avocats d'affaires international avec 27 bureaux dans le monde. Nos équipes interviennent sur des dossiers et des opérations à forts enjeux stratégiques en conjuguant énergie, créativité et approche pragmatique. Nos clients nous choisissent pour notre capacité à les conseiller de façon rapide et claire, sans compromettre l'excellence.

L'équipe de Dechert en France compte plus de 90 avocats spécialisés en corporate & securities, concurrence, réglementaire, propriété intellectuelle, arbitrage international, contentieux commerciaux complexes, fiscal, social et services financier & gestion d'actifs.

Contact presse :

Dechert : Laurence Nouvellet : 01 57 57 82 28 – Laurence.nouvellet@dechert.com